

Image not found or type unknown



Probleme d'electrification sur terrain

Par **jeanmichel87120_old**, le **14/11/2007** à **16:16**

j'ai signe un compromis de vente sur un terrain avec condition d'un cu positif rnla premiere demande de cu a ete refuse parce que le terrain n'est pas encore alimente en electriciternun devis a ete realise aupres de edf se montant a 2200€ rnd apres l'agence immobiliere c'est moi l'acheteur qui doit payer cette note d'apres d'autre info c'est le proprietaire actuel qui doit payerrnpourriez vous me donner une reponse de qui acheteur ou proprietaire doit payer cette noternmerci d'avancernjean michel